



Assemblée générale

Distr. générale
7 novembre 2017
Français
Original : anglais

Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement (2017)

New York, 6 novembre 2017

Rapport sur les travaux de la Conférence des Nations Unies de 2017 pour les annonces de contributions aux activités de développement

A. Ouverture et durée de la session

1. Par sa résolution 45/215, l'Assemblée générale a notamment décidé que l'adoption et la signature de l'Acte final de la Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement seraient remplacées par l'adoption d'un rapport de procédure.
2. La Conférence s'est tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies le 6 novembre 2017.
3. La Conférence a été ouverte par le Directeur du Bureau de l'appui au Conseil économique et social et de la coordination du Département des affaires économiques et sociales.

B. Participation

4. Ont assisté à la Conférence les représentants des gouvernements des États ci-après : Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Arménie, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Bhoutan, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Danemark, Égypte, Émirats arabes unis, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Fédération de Russie, Géorgie, Grèce, Guatemala, Guinée équatoriale, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Israël, Italie, Jordanie, Kenya, Kiribati, Koweït, Lesotho, Libéria, Libye, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malaisie, Malawi, Maurice, Mauritanie, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pologne, Qatar, République de Corée, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République démocratique populaire Lao, Roumanie, Saint-Kitts-et-Nevis, Sénégal, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Tchéquie, Thaïlande, Togo, Turquie, Yémen, Zambie et Zimbabwe.



5. Ont également assisté à la Conférence les observateurs du Saint-Siège et de l'Union africaine et les représentants des organes, organisations et organismes des Nations Unies, et des institutions spécialisées et apparentées ci-après : Bureau de la coordination des affaires humanitaires, Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Programme des Nations Unies pour le développement, Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, Programme des Nations Unies pour les établissements humains, Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Fonds des Nations Unies pour la population, et Volontaires des Nations Unies.

C. Élection Bureau

6. À sa séance du 6 novembre, la Conférence a élu par acclamation les membres du Bureau de la Conférence ci-après :

Président :

Zohrab Mnatsakanyan (Arménie)

Vice-Présidents :

Juergen Schulz (Allemagne)

Hessa Al Ateibi (Émirats arabes unis)

D. Documentation

7. La Conférence était saisie des documents suivants :

a) Rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de la résolution 67/226 de l'Assemblée générale sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (A/72/61-E/2017/4);

b) Note du Secrétaire général sur les activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (A/CONF.208/2017/1);

c) Note du Secrétaire général sur l'état, au 30 juin 2017, des contributions annoncées ou versées pour 2017 à la Conférence des Nations Unies de 2016 pour les annonces de contributions aux activités de développement (A/CONF.208/2017/2);

d) Projet de rapport de la Conférence (A/CONF.208/2017/L.1);

e) Renseignements sur les programmes et fonds présentant un intérêt pour la Conférence de 2017.

E. Annonces de contributions

8. La Conférence a entendu les annonces de contributions de plusieurs gouvernements à un ou plusieurs des programmes et fonds, et pris note du fait que plusieurs gouvernements n'étaient pas en mesure d'annoncer le montant de leurs contributions mais se proposaient d'en informer le Secrétaire général dès que possible après la clôture de la Conférence.